

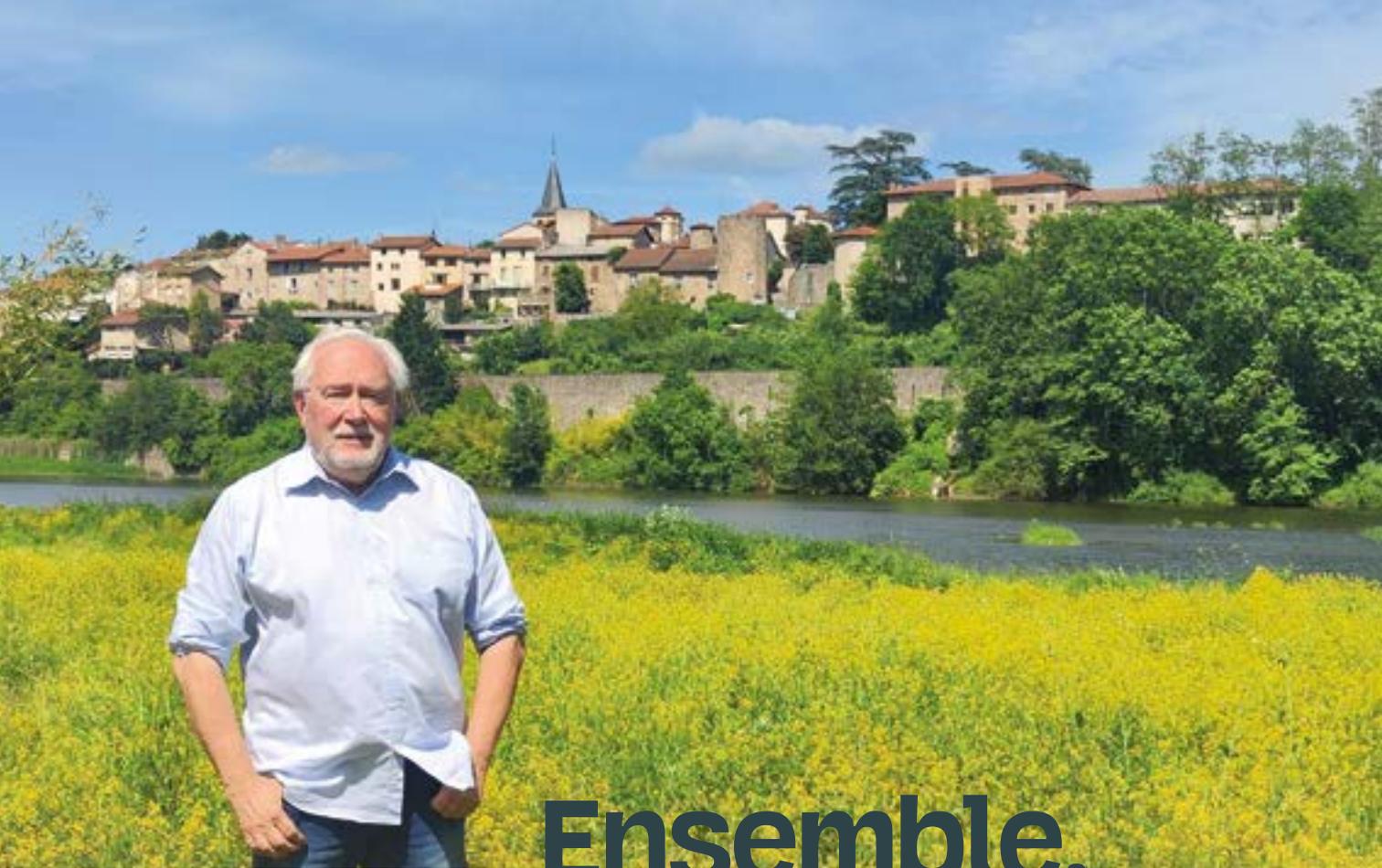
AUREC

Le Bulletin Municipal

PRINTEMPS/ÉTÉ
2024

REGARD SUR
La gestion d'un projet





Ensemble,

faire d'Aurec un lieu privilégié.

Aurécoises, Aurécois,

Comme chaque année, nous avons accueilli nos nouveaux habitants. Pour la première fois, ils étaient accompagnés des familles ayant eu une naissance dans l'année.

Ce fut un moment et un temps d'échange précieux. À la fois pour eux, afin qu'ils puissent se sentir accompagnés dans leur nouvelle vie et connaître ce qu'Aurec peut leur offrir, et à la fois pour moi, afin de les accueillir et pouvoir entendre leur ressenti, car leur parole est comme un miroir qui nous est tendu.

Ils bénéficient d'un regard neuf et objectif sur notre commune et les actions qui y sont menées. À force de vivre ensemble, de nous référer à un passé révolu, parfois, nous ne voyons plus la réalité positive de notre territoire, mais seulement les imperfections.

« Ici, nous avons tous les services du quotidien à portée de la main », « La nature est partout », « Nous nous sentons en sécurité », ce ne sont que quelques-uns de leurs mots qui me paraissent importants de vous partager.

Nous pouvons être fiers de notre commune, belle et accueillante, prouvant que notre action s'inscrit dans le présent et vise constamment à améliorer notre cadre de vie et à tracer un chemin pour les générations à venir.

Ensemble, nous ferons d'Aurec un lieu privilégié pour la qualité de vie de tous ses habitants.

Amicalement,

Claude VIAL
Maire d'Aurec-sur-Loire

SOMMAIRE

04. PORTRAIT D'ÉQUIPE
Une équipe engagée au quotidien, pour les Aurécois

07. GÉRER
Un portefeuille sain dans une ville saine

08. L'ESSENTIEL
Volière du parc du château
Les Pages du Château : librairie et salon de thé associatifs

10. PARLONS-EN !
Pourquoi la ville n'installe pas de ralentisseurs ?

12.

REGARD SUR

La gestion d'un projet
Rénover un château millénaire, lui redonner vie, repenser ses usages, un événement rarissime qui se produit une fois par siècle.

14. EMBELLIR
Le sac à crottes, pour une ville plus propre !
Route de Mons, des aménagements à titre expérimental
La Place de l'église retrouve de sa superbe

16. SOUTENIR
Aurec accueille ses nouveaux commerçants

17. ASSURER
Les éco-délégués du Pré Vert

19. ANIMER
Un orchestre en fanfare !
Carnaval 2024

22. ACCOMPAGNER
Le Pack de l'été à l'Office de Tourisme
Le Club Coeur et Santé d'Aurec
Le Repair'Café Aurécois

25. BOUGER
Les Trophées du Sport
Le basket-ball 3x3, une nouvelle aire pour le basket à Aurec

28. S'ENGAGER
Semer le futur
Réduire nos dépenses énergétiques

Et... **COMMUNICATION P.31**
ÉTAT CIVIL P.32
INFOS PRATIQUES P.33
EXPRESSIONS LIBRES P.34

Une question, un besoin, une envie ?

Écrivez-nous à ces adresses :

Mairie d'Aurec-sur-Loire
Place du Breuil,
43110 AUREC-SUR-LOIRE

mairie@mairie-aurec.fr

Édition

Printemps/Été 2024

Bulletin municipal de la commune d'Aurec-sur-Loire, distribué dans toutes les boîtes aux lettres par Coup de Pouce à l'Emploi (Sainte-Sigolène)

Directeur de la publication Claude VIAL

Direction de la communication Service Communication, Agence Les Globules

Crédits photos Claude VIAL, Équipe municipale, les Rives d'Aurec

Impression Déposé par Éole (Grazac) sur du papier respectant la gestion durable des forêts avec des encres végétales sans diluants pétroliers

Tirage 3100 exemplaires

PORTRAIT D'ÉQUIPE

Une équipe engagée au quotidien, pour les Aurécois

Notre équipe a pour principale mission de répondre aux besoins de ses habitants. Ses attributions sont multiples : état-civil, urbanisme, écoles et équipements, santé et aide sociale, police... Ce sont ces acteurs, qui contribuent au bon fonctionnement des services au profit des Aurécoises et Aurécois, que nous vous invitons à découvrir.

C'est quoi être élu à Aurec ?

L'exécutif à Aurec (l'équivalent du gouvernement pour la commune) est constitué de 3 types d'élus : le maire, les adjoints et les conseillers délégués.

Le maire, est chargé d'élaborer et de piloter la politique de la collectivité. Il est également autorité de police ainsi qu'agent de l'état, sous l'autorité du préfet.

Les adjoints, sont chargés d'assurer les fonctions que le maire leur confie. Ils sont également des suppléants au maire au cas où il ne peut pas se rendre sur place. De plus, ils exercent leurs responsabilités dans un domaine en fonction de leurs compétences.

Les conseillers délégués, sont chargés de domaines spécifiques. Ils assistent le maire en mettant en œuvre les politiques locales et en répondant aux besoins des habitants. Leurs rôles peuvent varier selon les besoins de la commune.

Au-delà des choix politiques, être adjoint ou conseiller, c'est s'engager au quotidien au service de la commune, pour le

bien-vivre ensemble et le bien-être des habitants. C'est une action municipale tournée vers l'action et le concret pour impacter le quotidien de chacun : les enfants, les actifs, les seniors, les entrepreneurs, les familles, etc..

C'est l'opportunité de vivre de sa passion pour le bien commun et aller au bout de ses convictions.

C'est une conviction qui se traduit par un investissement personnel. Être à l'écoute des besoins et des aspirations des habitants. Mettre en place des actions qui répondent aux attentes du plus grand nombre et savoir accueillir les divergences de points de vue.

PORTRAIT D'ÉQUIPE

Les Adjoints



Florence TEYSSIER
4^{ème} adjointe / Enfance & Jeunesse

Femme de dialogue, attentive et dévouée à autrui, son mandat départemental lui ouvre compétence de la maternelle au collège.



Sébastien ARNAUD
5^{ème} adjoint / Environnement & Développement durable

Homme passionné d'environnement, son approche scientifique et professionnelle est un vrai moteur pour les actions de la mairie.



Nathalie JOLIVET
6^{ème} adjointe / Affaires sociales

Son énergie et son écoute auprès des publics en difficultés portent les actions de la mairie en faveur de l'action sociale, de la MJC, et de la prévention de la délinquance.



Marcel PAULET
7^{ème} adjoint / Sécurité publique & Gestion du matériel communal

Sa disponibilité et sa rigueur sont précieuses pour assurer le bon déroulement des manifestations.



Joëlle GOMEZ
8^{ème} adjointe / Communication & Vie associative

Pilier de la vie associative, très appréciée des associations, elle apporte sa chaleur et sa sympathie.

Les Adjoints



Pascal HAURY
1^{er} adjoint / Finances, Patrimoine, & Affaires sportives

Rigoureux et engagé socialement, il assure la solidité financière pour une bonne gestion de la commune.



Maryse PARRAT
2^{ème} adjointe / Relations publiques

De l'office de tourisme à la mairie, connue de tous, par son dynamisme et sa créativité, elle est le fer de lance de l'animation.



Bernard BOURGIE
3^{ème} adjoint / Urbanisme & Travaux

Fidèle Aurécois, sa solide expérience et sa maîtrise du territoire apportent un savoir indispensable à la bonne mise en œuvre des travaux.



Laurent ROUSSET
Proximité

Très bon médiateur, il sait apporter de l'agilité dans la gestion des salles et des événements.



Pauline GRANGER
Culture & Communication

Énergique et conviviale, ses qualités d'entrepreneur dynamisent l'équipe.



Sébastien DIONET
Sport

Sa forte expérience dans le domaine sportif en fait un relais de poids pour mener à bien les actions sportives.



Elisabeth MOULIN
Aides alimentaires

Son engagement pour l'humain se concrétise par son investissement autour de l'aide alimentaire.

De nouveaux agents au service d'Aurec

Les équipes se renouvellent pour assurer un service de qualité aux habitants. Arrivés durant le premier semestre 2024, ce sont 3 nouveaux agents et 2 emplois saisonniers qui viennent renforcer les équipes.

Leur arrivée dans notre commune, leurs capacités d'adaptation et le regard neuf qu'ils apportent sont des atouts pour faire évoluer nos services. Le partage d'expérience et la connaissance d'autres techniques permettent à nos services municipaux de réinterroger les pratiques et de faire évoluer la qualité de nos services.



Marie-Pierre LAURANSON
Référente Maison France services

Depuis le 1^{er} février 2024

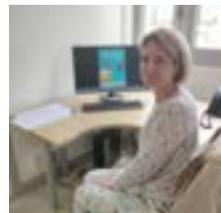
Marie-Pierre vient renforcer le service d'accueil, état civil, et développer les services de proximité avec la Maison France services. Son parcours de vie, dans l'accompagnement des personnes entre autres, son **professionnalisme, sa sociabilité et sa bienveillance** participent pleinement à la qualité de votre prise en charge.



Lydie BENENATI
Office de Tourisme
& Conseillère en Séjour

Depuis le 23 avril 2024

Lydie a pris son poste à l'Office de Tourisme d'Aurec-sur-Loire en remplacement de Léa BERNAUD désormais chargée de mission tourisme au sein de la Communauté de Communes Loire Semène. Originaire de la Loire, et véritable globe-trotteuse, elle a fini par retrouver ses racines. **Passionnée d'histoire et de patrimoine, ses multiples expériences** dans le domaine du tourisme, Lot, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire ou encore l'Orne, vont contribuer à nous enrichir.



Stéphanie DELAITRE
Chargée de Communication

Depuis le 03 juin 2024

Stéphanie a rejoint le service communication suite au départ d'Anthony MASSARD qui a œuvré avec professionnalisme pendant plus de 2 ans pour la commune. Nous l'en remercions. Stéphanie, par son expérience en communication au sein d'autres collectivités, **porte ses missions avec efficacité et apporte son savoir-faire** de communicante.

Emplois saisonniers d'agents techniques - Saison estivale 2024

Frédéric DELEAGE



Pascal CROZE



Afin de pallier au départ en retraite et de renforcer l'équipe technique, **2 agents saisonniers Frédéric DELEAGE et Pascal CROZE** exercent des missions d'entretien et de valorisation des espaces verts et naturels de la commune, espaces publics qui en cette période estivale de l'année demandent une attention particulière.

MA VILLE À MOI, ELLE GÈRE

Un portefeuille sain dans une ville saine

Après le vote unanime du budget 2024, nous voulions vous faire partager des informations importantes concernant la santé financière de notre commune et témoigner de notre engagement à travailler ensemble pour le bien-être de notre commune et de ses habitants.

Un endettement maîtrisé

Tous les ratios sont positifs, signe d'une **gestion saine et stable dans le temps**, permettant un endettement maîtrisé qui nous rend confiants dans l'avenir de notre commune.

Des taux d'imposition maintenus

Nous avons une fois de plus réussi à maintenir les taux d'imposition, qui restent donc les mêmes et n'ont **pas augmenté depuis 15 ans**. Nous avons à cœur de préserver votre pouvoir d'achat, tout en vous offrant des services de qualité.

Augmentation des subventions

De plus, nous avons décidé d'augmenter de 5 % les subventions aux associations. Nous savons qu'elles jouent un rôle crucial dans notre communauté et nous voulons les aider à continuer à offrir des activités et des services de qualité.

Cette année, nous avons également alloué des budgets supplémentaires pour renforcer le commerce dans notre commune, mais aussi pour développer des projets d'énergies renouvelables, notamment d'autoconsommation collective en panneaux photovoltaïques, et enfin offert un service d'autopartage pour l'accès social.

Nous sommes convaincus que ces initiatives contribueront à faire d'Aurec-sur-Loire une commune plus durable et plus solidaire.

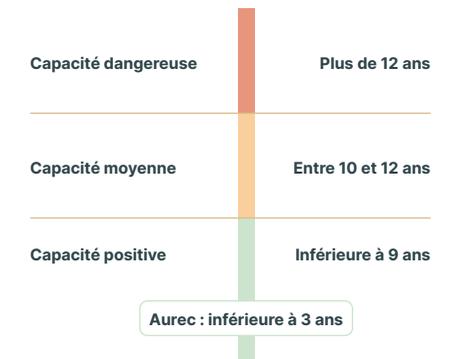


Pascal HAURY, Laurent ROUSSET

Opérations engagées cette année

Château : salle supplémentaire 3ème étage
Château : finalisation du parc paysager
Gîte des Gorges de la Loire : installation d'un système d'alarme
Bâtiments communaux : amélioration énergétique
Mairie : accueil / France services
Investissements courants : accessibilité, voirie, éclairage public, vidéosurveillance, associations, tourisme, jeux, cimetière, école
Gymnase : rénovation de la toiture
Panneaux photovoltaïques
Centre Bourg : aménagement autour de l'église
Halle couverte

Un taux d'endettement très faible, une très bonne capacité de désendettement



Depuis 2020, le taux d'endettement est en dessous des 3 ans, soit une capacité positive.

Volière du parc du château

Après deux saisons de travaux et de plantations, le parc du château retrouve son caractère historique du 19ème siècle, accompagné d'une touche de modernité dans le mobilier. Bassins et volière, sont les derniers éléments de cette rénovation.



D'ici début juillet, un couple de perruches ondulées, de faisans Lady Amherst et plusieurs couples d'inséparables viendront prendre possession de ce nouvel espace.

Les rencontres organisées dans le parc avec les architectes paysagistes pour écouter et prendre en compte les aspirations des Aurécois ont permis à ce beau projet de voir le jour. La volière est **largement plébiscitée par les enfants, les parents et les grands-parents** comme **un élément essentiel** de l'animation du parc.

Dessinée par nos architectes paysagistes, secondés par une entreprise locale et l'atelier de métallerie et de chaudronnerie aurécoise, de multiples artisans ont contribué à sa réalisation. Sa dimension va **permettre l'accueil dans les meilleures conditions de quelques oiseaux et animaux de basse-cour** issus de l'élevage de quelques particuliers en France.

Les oiseaux à travers l'histoire

Depuis plus de 4 000 ans, l'homme élève des oiseaux pour son plaisir. Les plus anciens hiéroglyphes reproduisent toutes sortes d'oiseaux : colombes, perroquets, ibis et canards, témoignant de la diversité des oiseaux qui constituaient les ménageries exotiques des pharaons et des reines.

Nous savons peu de choses sur l'élevage des oiseaux d'ornement en Europe si ce n'est qu'il connut une large diffusion. **Les oiseaux de compagnie égayaient les cours et vivaient généralement dans les appartements des reines.**

En 1493, à son retour triomphal en Espagne, Christophe Colomb offrit un couple de perroquets à Isabelle La Catholique. En Angleterre au XVIe siècle, le perroquet gris du Gabon du roi Henri VIII passait son temps à héler les passeurs sur la Tamise.

Puis cette passion est devenue populaire. Tous les cafés d'Europe ont eu au XVIIIe siècle leur canari pour égayer la salle et attirer le consommateur. Cette vogue du canari a largement contribué à renforcer la demande en oiseaux d'agrément, avant que cette passion finisse par se faire de plus en plus rare et domestique, avec l'arrivée des temps modernes.



Bernard BOURGIE, Thierry LEPROUST, Sébastien ARNAUD, Maryse PARRAT

Les Pages du Château : librairie et salon de thé associatifs

Un lieu de vie littéraire et culturel a ouvert ses portes à Aurec. Son ambition ? Faire du livre le fil conducteur d'un ambitieux programme d'ateliers et d'animations autour de la lecture, de la littérature et plus largement de la culture...

Au centre du coeur historique, une association s'est créée pour porter un projet regroupant 60 adhérents et une centaine de sympathisants, un projet visant à créer un lieu de vie et de culture.

Depuis le 2 juillet, un libraire professionnel anime et apporte conseils aux petits comme aux grands lecteurs.

« N'ayez pas peur d'échouer. Ayez peur de ne pas essayer. »

Dès le début, la mairie accompagne ce projet qui favorise l'accès aux livres sur le territoire de Loire Semène, où il n'y a aucune librairie.

C'est en l'absence de projet privé, que l'initiative lancée par des Aurécoises et des Aurécois organisés et très professionnels, a mérité notre soutien.

À l'écoute de cette association, nous les avons accompagnés dans le montage des dossiers de subventions et avons joué le rôle de relais auprès de la Communauté de Communes Loire Semène, compétente en lecture publique et cliente potentielle.

Un local a été mis à disposition dans le cadre du programme LEADER (programme d'aides européennes), puis rénové avec l'aide des bricoleurs des associations de GALA et des AVA. Des matériaux, outillages, meubles et rayonnages offerts par les entreprises, ont soutenu l'association.

Les talents de chacune et chacun ont permis de limiter les dépenses des travaux.

Cette librairie intègre un espace de lecture et aussi un coin détente propice à la discussion autour d'un café. L'occasion de se poser, lire, échanger, et aussi d'acheter des livres neufs ou d'occasion, des livres du terroir, mangas ou autres bandes dessinées et romans. Venez découvrir ce lieu ouvert à tous à travers les pages d'un livre ou les effluves d'un bon café.



Pauline GRANGER, Joëlle GOMEZ, Alexandre VERGNON

L'accès à la culture pour tous

Ces librairies sont des actrices majeures de l'accès à la culture pour tous et de la défense des préceptes de développement durable.

Les librairies solidaires aident à lutter contre les inégalités. Pour cela, elles appliquent un principe fondamental : la mise à disposition de livres à titre gratuit ou à petits prix.

Projet soutenu par la Région Auvergne Rhône Alpes, la DRAC, et le centre du livre.



Le Maire, Claude VIAL, a répondu favorablement aux sollicitations des bénévoles pour pouvoir offrir aux Aurécoises et Aurécois les services d'une librairie.



PARLONS-EN !

Il y a des sujets qui agacent, questionnent ou encore inquiètent. La mairie d'Aurec s'en préoccupe. Sur cette page, place aux explications, nous parlons du pourquoi et du comment !

Pourquoi la ville n'installe pas de ralentisseurs ?

En effet, leur implantation est fréquemment demandée par les riverains comme solution à la vitesse excessive des véhicules.

Les méfaits des ralentisseurs

Ces dispositifs agressifs constituent des obstacles sur la chaussée. Ils contribuent à une détérioration des véhicules en surprenant les conducteurs. Ils créent des nuisances sonores permanentes pour les habitants à proximité.

Au-delà de ces désagréments, ils sont source d'accidents et de perte de contrôle, en particulier pour les deux roues.

Ils ralentissent également les interventions d'urgence comme les pompiers et le Samu dans leur action de transport des blessés, et troublent les soins apportés dans les véhicules en circulation.

Que dit la réglementation ?

La réglementation les interdit sur voies à plus de 3000 véhicules/jour, à proximité des centres de secours, des hôpitaux, sur une route où circule une ligne de transport en commun. Si nous respectons la géométrie imposée, hauteur, longueur, ils ne remplissent plus l'effet recherché.

La presse en parle

- La France compte 450 000 ralentisseurs dont 90 % dépassent les 10 cm de hauteur réglementaires (France Info).
- Ralentisseurs non-conformes : les nouveaux devront respecter la réglementation (La Provence).
- La France compte plus de 450 000 ralentisseurs, va-t-on mettre fin à cette folie ? (Le Parisien)
- La Cour administrative d'appel de Marseille demande la mise en conformité des anciens ralentisseurs (Sud radio).



PARLONS-EN !

Comment changer les comportements ?

La prévention

L'éducation, les journées sécurité routière que nous organisons chaque année pour les collégiens, sont les meilleurs remèdes pour éviter les comportements dangereux. La vitesse excessive reste un facteur principal des accidents générant morts et blessés. Les premières victimes étant les occupants du véhicule. Chacun d'entre nous doit donner l'exemple d'une conduite apaisée.

Faisons preuve de civisme.



Des contrôles de vitesse « à la demande »

Lorsque nous sommes alertés pour une vitesse excessive dans un quartier, des contrôles de vitesse sont effectués. La commune est équipée d'un radar pédagogique et de jumelles, pour vérifier le nombre d'automobilistes qui ne respectent pas les limitations et l'importance du dépassement. Ceci est mis en place sur plusieurs jours et à différentes heures de la journée.

Ces mesures ont pour objectif de **sensibiliser et de verbaliser** les contrevenants. Les contrôles de vitesse réguliers contribuent à réduire les excès de vitesse par crainte du contrôle.

Une surveillance hebdomadaire pour des mesures renforcées

Chaque semaine, nos policiers effectuent des contrôles sur les lieux et aux horaires des excès repérés. **Les excès sont essentiellement le fait d'une minorité de véhicules, pour la plupart résidents du quartier**, ils sont régulièrement identifiés et verbalisés.

Le saviez-vous ?

Nos policiers sont à votre disposition pour effectuer les mesures et les contrôles de vitesses nécessaires pour évaluer la situation que vous vivez.

Vous pouvez contacter la police municipale au 04 77 35 40 13

Les alternatives aux ralentisseurs

Si les mesures confirment le sentiment des riverains, nous mettons en œuvre divers dispositifs :

- **Les chicanes**, qui obligent le véhicule à modifier sa trajectoire, voire en fonction de leur géométrie, à s'arrêter pour laisser passer l'autre véhicule.
- En fonction du lieu, **les écluses** qui resserrent la chaussée par le milieu.
- **Le stop** sur la voie principale pour attirer l'attention sur une zone potentielle de danger, une présence de piétons.

Ces mesures sont efficaces. Vous les rencontrez de plus en plus. Elles génèrent de l'inconfort pour l'automobiliste et l'obligent à ralentir. Il faut donc les déployer avec parcimonie.



Une rénovation hors norme : redonner vie au château

Rénover un château millénaire, lui redonner vie, repenser ses usages, est un événement rarissime qui se produit une fois par siècle. Cette mise en œuvre perdurera sur plusieurs générations.

Cette rénovation a été **réalisée en un temps record**, moins de trois ans et sa qualité architecturale, jugée remarquable, a été soulignée par la direction régionale des affaires culturelles chargée de contrôler la rénovation des bâtiments historiques.

Nous devons tout cela à l'investissement des élus dans le suivi de l'opération, à la qualité des équipes de maîtrise d'œuvre, à la qualité de l'ingénierie financière de nos services, sous l'autorité du directeur des services techniques et du directeur général.

Une opération réussie : activités touristiques, économiques, associatives, ...
Le démarrage de l'exploitation du château est conforme à nos prévisions et devrait monter en puissance sur les années à venir. **Les retours des premiers utilisateurs sont extrêmement positifs.** La SPL Loire Semène Loisirs, émanation de la Mairie et de la Communauté de communes qui exploite le château, démontre son savoir-faire.

Un budget maîtrisé pour une opération complexe

Rénover un monument historique de 1000 ans d'âge implique de **faire face à de nombreuses contraintes** techniques, financières et opérationnelles.



Suite à sa rénovation, le château est devenu un véritable lieu culturel et un espace économique, piloté par la Société Publique Locale.



Les travaux de rénovation du château ont notamment permis de s'adapter aux normes d'accessibilité et de sécurité tout en préservant le patrimoine et le bâti.

REGARD SUR

Nous avons géré un investissement financier conséquent pour une commune de notre taille et cela a été un véritable challenge.

Faire face à de multiples imprévus avec des choix permanents à faire pour garder le contrôle du budget :

- **S'adapter** aux normes d'accessibilité et de sécurité d'aujourd'hui.
- **Faciliter** l'accès sur tout le site aux personnes à mobilité réduite en préservant le patrimoine et le bâti.
- **Protéger et rénover** les fresques historiques découvertes lors des travaux.
- **Solutionner** des problèmes techniques cachés dans les murs et les planchers, renforcer la portance des planchers, changer des pièces de bois touchées par le mûre avec des solutions économiques.

C'est une opération réussie dont il est important de vous faire partager le bilan financier.

Les travaux entrepris existeront encore dans les générations futures, pour autant la charge financière est imputée sur trois années pour un budget de près de 5 millions d'euros.

Bilan financier

Le budget engagé initialement a été respecté, avec un écart très faible, ce qui est un exploit sur ce type d'opération où l'on voit régulièrement des dépassements substantiels. Les recettes sont conformes à nos prévisions, chaque partenaire a respecté ses engagements.

Dépenses		Recettes		Subventions	
Coût final	5 182 696,96 €	Coût final	5 182 696,96 €	Département	496 657,00 €
Révision des prix	252 508,62 €	Montant total recettes	3 101 261,04 €	DRAC	578 826,00 €
Coût réel	4 930 188,34 €	Reste à charge Mairie	2 081 435,92 €	Loire Semène	280 000,00 €
Coût prévisionnel	4 795 360,68 €	Part Mairie	40,16 %	FEDER	200 000,00 €
Surcoût	134 827,66 €			Région avec centre-bourg	513 296,00 €
Évolution	2,81 %			État DSIL	73 837,00 €
				Leader scénographie	100 000,00 €
				FCTVA	858 645,04 €
				TOTAL	3 101 261,04 €



Pascal HAURY, Laurent ROUSSET, Bernard BOURGIE

MA VILLE À MOI, ELLE EMBELLIT

Le sac à crottes, pour une ville plus propre !

Dans les espaces publics, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs petits compagnons. Pour cela, des distributeurs de sachets sont mis à leur disposition afin de les déposer dans les poubelles de la commune.

Nos agents s'investissent tous les jours pour maintenir la propreté des rues, mais les déjections canines dégradent ce travail, ainsi que la qualité de vie et les conditions d'accès de tous.

Ces incivilités nous contraignent notamment à interdire l'accès au parc du château aux chiens, pour ne pas complexifier les missions de nos jardiniers et éviter toute mésaventure auprès des jeunes enfants qui jouent dans les massifs.

Un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens

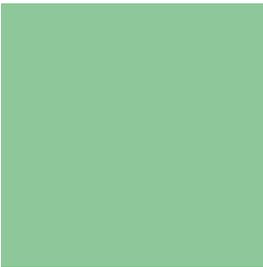
10 distributeurs de sachets destinés à récupérer les excréments des chiens sont désormais présents sur la commune, sur plusieurs points. Ils permettent aux propriétaires de retirer un sac, de ramasser la déjection, puis de la jeter dans une poubelle.

Il faut également éviter que votre animal n'urine sur les devants de porte ou sur le mobilier urbain.

Ce geste permettra de concilier la promenade de votre animal avec le respect de la propreté des lieux publics.

Merci d'avance pour vos actions quotidiennes qui nous aident à maintenir notre commune propre et agréable !

Plan des distributeurs de sachets à déjections canines



Scannez-moi à l'aide de votre téléphone portable !



Des dalles alvéolaires bétonnées sont installées afin de sécuriser les accotements.

Route de Mons, des aménagements à titre expérimental

Début 2024, la commune a engagé à titre expérimental des travaux sur les accotements de la Route de Mons.

Cette route, bien que peu fréquentée est sujette à une forte déclivité du terrain suite aux ravinements des eaux de pluie, provoquant l'affaissement des bords de voie.

Pour préserver la sécurité sur cette route, tout en n'augmentant ni la vitesse de circulation ni la fréquentation de cet axe, des travaux ont été engagés en collaboration avec l'entreprise COLAS.

Ces travaux, présents sur 3 secteurs «Test» de 200m, visent à conforter les bords de voie à l'aide de dalles alvéolaires bétonnées. Ces dalles jouent le rôle de «poutres de rives» et sont engazonnées pour permettre une chaussée plus sécurisée lors des croisements, sans réellement l'élargir.

Suivant les résultats de ces aménagements, d'autres pourraient voir le jour sur d'autres portions de la route courant 2024.



Bernard BOURGIE, Clotaire DOMGA KEMGNI

La Place de l'église retrouve de sa superbe

Redonner toute sa splendeur au centre historique et valoriser le patrimoine, c'est la vocation de l'aménagement de cet espace public à destination des Aurécoises et des Aurécois d'aujourd'hui et de demain.

Quelques semaines avant le lancement des travaux, les riverains se sont vus présenter l'envergure du chantier. Élus, entreprises et maîtres d'oeuvres ont dévoilé l'étendue du projet avec les grands temps forts et les échéances. Ce moment a aussi été un temps d'échange pour soulever les contraintes techniques et d'accès, et ainsi permettre de répondre aux questions des riverains sur le projet.



Enfouissement des réseaux, modernisation du réseau d'eau, végétalisation de l'espace sont les grands principes de ce nouvel aménagement.

Faciliter l'accessibilité

Désormais, des bornes rétractables permettent de filtrer les entrées et les sorties de véhicules, favorisant l'accès piéton. Les riverains permanents sont quant à eux tous équipés de bip pour accéder au centre-bourg.

Pour le confort de tous, des périodes de fermeture seront testées (week-end, période estivale) afin de pouvoir nous adapter au mieux, et un parking de proximité vient compenser les places de stationnement supprimées.

Favoriser des choix environnementaux

Chaque projet d'aménagement nécessite de prendre en compte le ruissellement des eaux et la végétalisation ou la re-végétalisation suivant les cas.

Concernant les eaux, la majeure partie des espaces ont été déminéralisés, afin de bien gérer les eaux de surface. À propos du végétal, des arbres ont été plantés afin de pouvoir créer des îlots de fraîcheur dans quelques années.

Valoriser le patrimoine historique

Un important patrimoine historique entoure cette place : Château seigneurial, Hôtel de Chazourne, Auberge de Tournebride, Porte David... L'aménagement devait tenir compte de cette richesse pour l'embellir.

Il a été conçu pour restituer la vue sur chacun de ces éléments architecturaux. Les tracés du parvis, des bordures, des caniveaux, guident le regard. Le choix des matériaux, par leur simplicité met en valeur les façades.

La place laissée au végétal, en pied de façade, à proximité de l'église, sur la place de la croix, va compléter cette mise en valeur.

La croix et son socle ont également fait l'objet d'une rénovation et les façades d'église devront être reprises dans les années à venir.

Cet aménagement des espaces publics redonne ainsi toute sa valeur au centre historique dans le prolongement de la restauration du parc du château.

Une opération programmée de l'habitat en partenariat avec la communauté de communes Loire Semène et dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, signé en septembre, facilitera l'amélioration de l'habitat, et la reprise des façades.

Par ces actions, le centre-bourg d'Aurec va pouvoir à la fois retrouver ses marques de noblesse tout en étant fortement ancré dans les animations et lieu de vie quotidien de la commune.



Bernard BOURGIE, Clotaire DOMGA KEMGNI, Sébastien ARNAUD, Thierry LEPROUST

MA VILLE À MOI, ELLE SOUTIENT

Aurec accueille ses nouveaux commerçants



Cyrielle BEAL et son équipe vous proposent pizzas, burgers, salades et autres spécialités autour d'un verre, en famille ou entre amis.



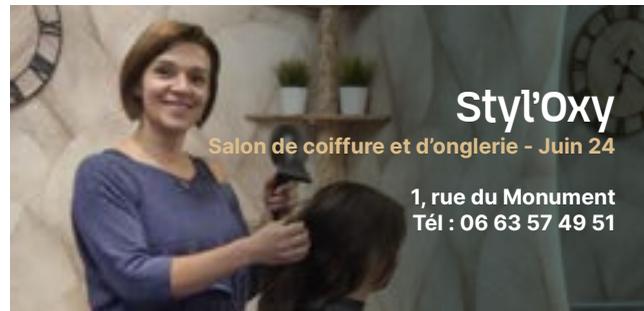
Pierre COURSOL vous donne accès à une laverie automatique en libre-service équipée de 3 machines de 8 kg, 2 de 18 kg et 2 séchoirs de 18kg, le tout avec une lessive écologique.

Casino laisse la place à Auchan

Deux entreprises se sont positionnées pour le rachat des magasins Casino le 18 décembre 2023, Auchan et Intermarché, et c'est donc après 125 ans d'existence que la marque des Verts se voit contrainte de fermer boutique.

Sur la commune, c'est Auchan qui hérite du complexe dès le 30 juin 2024.

STATION SERVICE
24/24h-7/7j



Jessica COSTANZO, après des années de domicile, a fait le choix de vous accueillir dans son nouveau salon pour prendre soin de vos cheveux et de vos ongles avec des produits naturels (partenariat avec Capillum pour le recyclage des cheveux).



Maryse PARRAT, Joëlle GOMEZ, Pauline GRANGER, Laurent ROUSSET, Laura GRIMA, Marcel PAULET

MA VILLE À MOI, ELLE ASSURE

Les éco-délégués du Pré Vert

Le 29 mars 2024, la salle du Conseil municipal d'Aurec était au vert pour accueillir les 18 éco-délégués de l'école élémentaire publique du Pré Vert.

Beaucoup d'idées et d'envies

Les écoliers sont venus rencontrer et proposer à l'adjointe déléguée aux Affaires scolaires et au Maire, des projets à mettre en place dans leur école, en particulier sur le thème de l'environnement.

Ceux-ci avaient pu étudier différentes idées à soumettre et à faire valider afin que celles-ci puissent devenir réalité :

• Arborisation

La plantation de différents arbres dans la cour de l'école : chênes, bouleaux, noisetiers, peupliers, fruitiers et des bambous, avec notamment un sapin pour que celui-ci puisse être décoré durant la période de Noël.

La plantation de nouvelles espèces de fleurs sur les buttes, le muret et l'intérieur de l'école pour que les floraisons n'aient pas lieu seulement en période de vacances scolaires.

> Le projet sera mis en place en accompagnant les élèves dans le choix des essences adaptées à la région et à notre climat.

• Recyclage

La mise en place d'un compost pour les déchets du jardin.

> Le projet est validé et sera mis prochainement en place.

• Écologie

La sensibilisation auprès des parents afin qu'ils coupent le moteur de leur véhicule sur le parking lors de l'attente des enfants.

> Une campagne d'affichage va être reconduite pour sensibiliser les nouveaux parents d'élèves.

• Environnement

La construction et l'installation de nids et de mangeoires à oiseaux.

> Le projet entamé va être poursuivi et mis en relation avec la réalisation d'un livre illustré sur la ville d'Aurec (son histoire, sa culture, sa nature...), pour que celui-ci soit accessible aux enfants des écoles de la commune.

• Embellissement

La création d'une fresque sous le préau afin de le rendre plus joli et la mise en place de murs végétaux ainsi que de faux animaux dans les couloirs de l'établissement.

> Le projet de la fresque pourrait être réalisé lors du festival de la Teinturerie et en réfléchissant aux conditions dans lesquelles les élèves peuvent intervenir.

> Le projet de mur végétal sera étudié pour statuer de sa faisabilité.

Leurs souhaits étant tous intéressants et légitimes, nous avons quand même dû les informer sur le temps nécessaire à la mise en place de ces projets. C'est pourquoi **à la suite de l'échange, nous avons pu leur proposer de formaliser notre réponse sous la forme d'un calendrier** que nous ferons parvenir à l'école et à ses éco-délégués.



Florence TEYSSIER, Sébastien ARNAUD, Laura GRIMA, Lucie VARILLON, Maria BONNAVAND



Maire, un rôle pas comme les autres

Étant très attentifs aux réponses données par M. le Maire, les élèves ont pu lui soumettre des questions sur son rôle.

Quel est le rôle du maire ?

Claude VIAL : Il doit s'occuper de sa commune, de sa ville. Il faut que tout fonctionne sur la commune, que tout soit propre, que la vie de tous les jours de chacun se passe au mieux.

Est-ce difficile d'être maire ?

C.V. : Oui, c'est difficile. Il faut avoir du caractère, mais aussi bon caractère. Les gens s'adressent à moi essentiellement pour dire ce qui ne va pas, j'aimerais bien qu'ils m'arrêtent pour me dire ce qui va bien. Même ma femme, qui n'a rien à voir avec la mairie, se retrouve questionnée sur certains points... Être maire, c'est sérieux et ce n'est pas toujours de la rigolade, parfois même, c'est triste...

C'est quoi être éco-délégué de classe ?

- Être ambassadeur de la transition écologique et du développement durable auprès des autres élèves, contribuer à leur sensibilisation et à leur mobilisation.
- Promouvoir les comportements de la transition écologique.
- Proposer et mener des projets concrets pour contribuer au développement durable.
- Participer activement aux projets mis en place dans l'établissement en faveur de la transition écologique.

Travaillez-vous toute la journée ?

C.V. : Un maire peut être sollicité jour et nuit. Mon téléphone est toujours allumé. Bien sûr, les adjoints peuvent prendre le relais, je ne fais pas tout tout seul heureusement, mais je dois être joignable.

Quel est votre métier ?

C.V. : Je suis retraité, avant j'étais ingénieur dans les travaux publics.

Comment est-on élu maire ?

C.V. : On est élu pour un mandat de six ans (en ce moment, c'est de 2020 à 2026) par les Aurécoises et les Aurécois, qui ont plus de 18 ans. Je suis maire depuis 2008, ce qui veut dire que les Aurécois ont voté pour moi et mon équipe, trois fois de suite.

Vous travaillez seul ou en équipe ?

C.V. : Il y a 29 conseillers municipaux qui sont élus pour 6 ans. Six élus sont de l'opposition et 23 de la majorité. Il y a le maire et 8 adjoints. On peut dire que si le Conseil municipal était une équipe de sport, j'en serais l'entraîneur.

Quels sont les qualités à avoir pour être maire ?

C.V. : Je dirais qu'il faut aimer les gens, savoir écouter, être un meneur d'équipe aussi et s'entendre avec celle-ci, entretenir un lien propice au travail, à l'efficacité, il faut savoir motiver autour. Le Maire représente la commune et il doit aussi avoir des connaissances sur différents domaines.

Est-ce que vous travaillez pendant les vacances ?

C.V. : Je ne laisse jamais complètement la commune, et même si je suis en vacances, je reste joignable. Cela dit, je pars tout de même.

Pourquoi y a-t-il des drapeaux français à la mairie ?

C.V. : Le drapeau représente notre pays et la commune, c'est un morceau de la France, dont le drapeau est le symbole de l'État. On remarquera qu'il y a aussi des drapeaux européens à la mairie.

Quand et où vous réunissez-vous ?

C.V. : Nous nous réunissons 6 à 7 fois par an pour le Conseil municipal dans la salle où vous êtes actuellement, la salle du conseil. Ici, on ne vote que des décisions déjà écrites. Sinon toutes les semaines il y a des réunions de travail.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus en tant que maire ?

C.V. : Je dirais être au service des autres.

Pouvez-vous nous parler d'un projet sur lequel vous travaillez en ce moment ?

C.V. : Je pourrais en citer beaucoup... On remet en valeur notre patrimoine et on aménage le parc du château, on va mettre une volière. Il y a le projet du marché couvert et puis, la salle d'escalade avec un mur et un bloc.

Quand les habitants vous font une demande, que faites-vous ?

C.V. : Cela dépend de la demande... Mais si c'est quelque chose d'utile, on réfléchit avec le budget que l'on a à disposition.

Conseilleriez-vous à quelqu'un de devenir Maire ?

C.V. : Il faut en avoir envie, il faut bien regarder la compatibilité avec sa vie professionnelle, sa vie de famille aussi, car c'est une fonction très prenante. Le plus important, c'est l'envie.

Les éco-délégués d'Aurec

Valentine MUNOZ (CE2), Lya BENABDESSELAM (CE2), Sofia DROULIAS (CP), Cassidy RAMOS (CE1), Kallie COMBIER (CE1), Alessio ARDORE (CM2), Sacha GAUVIN (CP), Soën KARA (CM2), Elsa RIFFARD (CE2), Charlie LAROCHE (CM1), Alice VALOUR (CM2), Jeanne DUPLIN (CM1), Zoé VIALLETON (CM1), Emma BOUCHARD (CM1), Noélie FERREIRA (CM2).

Les questions préparées dans chaque classe et relayées ici par les éco-délégués sont lues dans l'ordre suivant : CP, CP/CE1, puis les trois classes de CE1/CE2, les deux classes de CM1 et les deux classes de CM2.



Florence TEYSSIER, Sébastien ARNAUD, Laura GRIMA, Lucie VARILLON, Maria BONNAVAND

MA VILLE À MOI, ELLE ANIME

Un orchestre en fanfare !

Premier Mai, Fête de la Musique, commémoration, il anime la vie locale d'Aurec, mais il rayonne bien au-delà du territoire.

Orchestra'LS, dirigé par Christelle SLOTALA, est l'orchestre de la Communauté de Communes Loire Semène. Composé d'élèves, de professeurs, d'anciens élèves, mais aussi de musiciens amateurs souhaitant jouer dans un collectif, **la qualité musicale est au rendez-vous !**

Tous les styles sont représentés : musique de film (Moment for Morricone), comédie musicale (Star Mania), musique classique, traditionnelle (carmina burana, bella ciao) ...

35 musiciens choisissent chaque année avec leur chef, le programme musical de l'année à venir et **répètent chaque semaine dans les locaux de l'école à Aurec.**

Et en concert, ça se sent ! Nous ressentons le plaisir qu'ils ont de jouer ensemble et de transmettre leur énergie positive.

Alors n'hésitez pas, si vous pratiquez un instrument depuis au moins 4 ans et si vous aimez jouer avec d'autres musiciens.

Il n'y a pas d'âge pour les rejoindre, il y a seulement et surtout la passion de la musique.



Salomé Benjamine de l'orchestre

« Je joue de la flûte traversière, je l'ai choisie parce que je la trouvais belle, qu'elle avait un joli son et que je l'aimais bien. J'ai commencé depuis cinq ans, et je suis à l'orchestre depuis septembre.

Je venais aux concerts avec maman, je trouvais que c'était joli. Écouter les autres, ça m'a donné envie de participer. Aujourd'hui, je me sens bien dans l'orchestre et je me suis améliorée. J'aime l'ambiance, quand on rigole. »

Salomé



Pauline GRANGER, Joëlle GOMEZ, Alexandre VERGNON, Marlyse PARRAT, Laurent ROUSSET, Marcel PAULET



35 musiciens composent l'orchestre, sans oublier les nombreux bénévoles.

Carnaval 2024

Retour en images sur cette édition colorée et ensoleillée réunissant petits et grands.



MA VILLE À MOI, ELLE ACCOMPAGNE

Le Pack de l'été à l'Office de Tourisme

L'été approche, découvrez les trésors cachés de votre propre région sans partir loin de chez vous !

Contact

Office de Tourisme des Gorges de la Loire
06 87 87 61 62
www.gorgesdelaloire.fr

Château d'Aurec
37 place de l'église,
43110 AUREC-SUR-LOIRE



L'Office de Tourisme des Gorges de la Loire vous invite à **venir retirer gratuitement votre pack de l'été** au bureau d'Aurec-sur-Loire au Château d'Aurec pour y retrouver :

- Le chéquier «Bons Plans» avec des offres sur des activités de loisirs, visites et restaurants,
- Le parcours fresques d'Aurec-sur-Loire,
- La carte illustrée des Gorges de la Loire,
- Le magazine « Expérience » pour découvrir tous les secrets de la Haute-Loire.

Zoom sur le chéquier Bons Plans 2024

Près de 30 avantages à utiliser sur l'ensemble de la destination Gorges de la Loire. Découvrez et profitez d'avantages offerts par nos partenaires pour (re)découvrir notre territoire.



Tombola de l'été !

Demandez votre pack et tentez votre chance au grand jeu de l'été ! À gagner : des entrées dans nos différents lieux de visite et d'activités par tirage au sort.



Florence TEYSSIER, Pascal HAURY, Sébastien ARNAUD, Laurent ROUSSET, Bernard BOURGIE, Maryse PARRAT

MA VILLE À MOI, ELLE ACCOMPAGNE

Le Club Coeur et Santé d'Aurec

Un club qui guide toutes les personnes soucieuses de leur santé et qui souhaitent reprendre une activité physique à la suite de problèmes cardiaques ou pulmonaires.

Le « **Club Cœur et Santé d'Aurec** » (comme les 262 autres qui existent en France), constitué d'une équipe de professionnels, accompagne toutes les personnes atteintes de pathologies cardiaques (infarctus, pontage, valve, stent, piles) ou pulmonaires, y compris lors de leur phase de réadaptation après un accident cardiaque.

Le Club a en charge **plusieurs missions** :

- La **prévention** des maladies cardio-vasculaires. Sa plus grande manifestation est la Journée Nationale des Parcours du Cœur qui a lieu généralement le premier dimanche d'avril.
- Proposer des **activités physiques**, afin de maintenir la bonne condition physique des adhérents, par des pratiques sportives régulières adaptées à chacun et encadrées. Cela favorise également la réinsertion dans la vie professionnelle, après une rééducation, et permet de prévenir la récurrence.

Créé en 2013, antenne de la Fédération Française de Cardiologie, le club possède un plateau d'appareils cardio et gym permettant à chacun de pratiquer une activité physique selon son niveau et s'adresse à toutes les personnes soucieuses de leur santé, pour lutter contre les « tueurs silencieux » que sont le diabète, l'hypertension, le cholestérol...



Contact

Raymond BERNAUD
04 71 35 31 70

Club Coeur et Santé d'Aurec
475 rue de Chazourne,
43110 AUREC-SUR-LOIRE



Association régionale
Val de Rhône



Sébastien DIONET, Pascal HAURY, Michel BÉAL, Stéphanie CUSSONNET, Caroline MONCHANIN

CCAS

Vous habitez à Aurec et rencontrez une de ces problématiques ?

- Perte de mobilité ou d'autonomie,
- Isolement social,
- Canicule et fortes chaleurs,
- Précarité financière,
- Collecte des déchets,
- Formalités administratives,
- Exclusion numérique.

Vous n'êtes pas seul !

En identifiant les besoins des Aurécois et des Aurécoises, le Centre Communal d'Action Sociale d'Aurec-sur-Loire entend veiller sur celles et ceux qui peuvent connaître des difficultés, même passagères, dans leur vie quotidienne.

S'inscrire,

inscrire un proche ou un voisin en mairie, au **04 77 35 40 13** ou à **ccas@mairie-aurec.fr**



Elisabeth MOULIN, Nathalie JOLIVET

La rivière Semène qui traverse Aurec offre de belles opportunités de balades.

Le Repair'Café Aurécois

Le Repair'Café est le lieu de rendez-vous des Aurécois bien décidés à ne plus jeter leurs objets sans tenter de les réparer ! C'est un lieu d'échanges où nous nous retrouvons le temps d'un atelier pour réparer ensemble.



Réparateurs et bénévoles se retrouvent une fois par mois au sein du Fab'Lab du Château.

Une seconde vie à vos objets

Le Château d'Aurec et la MJC ont lancé le premier Repair'Café d'Aurec. Ce projet, mûri de longue date par la MJC, a pu voir le jour grâce à l'ouverture du FabLab au Château d'Aurec.

Depuis le 1er février 2024, cinq rencontres ont eu lieu, rassemblant un réseau de réparateurs bénévoles.

Rendez-vous chaque troisième samedi du mois, le Château accueille les propriétaires d'objets cassés ou en panne pour leur offrir une seconde vie.

Qu'est-ce qu'un Repair'Café ?

C'est un lieu où bénévoles et participants réparent ensemble divers objets tels que des vêtements, appareils électroniques, vélos, et jouets. Ce concept vise à remettre en avant la réparation, souvent délaissée au profit du jetable, pour lutter contre la surproduction de déchets et l'obsolescence programmée.

Les participants apprennent à réparer eux-mêmes leurs objets, et en cas d'impossibilité de réparation sur place, ils repartent avec un diagnostic ou des conseils pour trouver une pièce de rechange ou un professionnel qualifié. Cette initiative promeut l'entraide, la solidarité, et permet des rencontres enrichissantes autour d'une collation.

Le fonctionnement du Repair'Café repose entièrement sur le bénévolat, où chacun peut contribuer selon ses compétences et ses moyens.

Contact

MJC d'Aurec
04 77 35 41 59
accueil@mjc-aurec.fr

Parc de la Liberté, Avenue de Firminy,
43110 AUREC-SUR-LOIRE



Nathalie JOLIVET, Joëlle GOMEZ, Elisabeth MOULIN, Christophe DEVUN

MA VILLE À MOI, ELLE BOUGE

Les Trophées du Sport

Récompenser les sportives et sportifs d'Aurec et mettre en valeur les bénévoles qui contribuent au dynamisme sportif de la commune, c'est la raison d'être des Trophées du Sport.

Le 14 juin 2024 s'est tenue la 2ème édition des Trophées du Sport à Aurec. L'occasion de remettre du lien entre les associations et la commune, mais aussi d'honorer celles et ceux qui transpirent pour elle : sportifs, dirigeants et bénévoles méritants, autant via les performances individuelles, que collectives.

Une vingtaine de trophées ont été remis ce jour-là à la MJC, en présence d'une marraine, la championne de natation artistique, Angéline BERTINELLI.

Grâce à ces personnes qui s'investissent, de nombreuses activités sportives peuvent voir le jour sur la commune.

Convaincus que le sport est un vecteur de bien-être, de cohésion sociale et de développement personnel, nous les soutenons dans leur travail. Chaque année, nous investissons dans le déploiement ou la rénovation d'infrastructures sportives, et allouons des budgets, pour plus que jamais, nous engager avec eux et promouvoir le Sport à Aurec.



Sébastien DIONET, Pascal HAURY, Michel BÉAL, Stéphanie CUSSONNET, Caroline MONCHANIN

5 trophées d'équipe

Basket Club Aurécois

Équipe U13 Féminine, évolue au niveau DF1 et finit première de sa poule ce qui lui permet de jouer les finales départementales.

Aurec Boxe

Naim TABI, double champion de France semi professionnel en K1 et full contact.
Romy FILLIAT, championne de France amateur de light contact.
Cassie DUCULTY, championne de France amateur de light contact.
Lyssandre TAVEAU, champion de France classe B light contact.

Football Club Aurécois

Équipe Féminine, pour leur travail.

Aurec Pétanque

Équipe Féminine - Michelle LATONA & Marie RIOCREUX, pour leur participation et leur prestation au championnat doublette féminine Haute-Loire ainsi que leur implication dans la vie du club.

Aurec Volley Loisirs

Équipe 2 mixte, qualifiée en finale du championnat national.

3 trophées sportifs

Club de Tir Aurécois

Albane GOMES-MARTINS, catégorie minime, carabine, qualification pour les championnats de France qui se sont déroulés les 10 et 11 mai à Châlons-en-Champagne.

Club de Tir Aurécois

Abigaël VIGIER, catégorie benjamine, carabine, qualification pour les championnats de France qui se sont déroulés les 10 et 11 mai à Châlons-en-Champagne.

Boule Amicale Aurécoise

Patrick CHALMANDRIER, pour ses résultats.

2 trophées bénévoles

Handball Loire-Semène

Sophie OUTIN, bénévole qui, grâce à sa grande implication au sein du club, contribue à sa réussite et à son bon fonctionnement.

Tennis Club des Gorges de la Loire

Boubakeur Bemramdan BECKER, bénévole, éducateur au club depuis 10 ans et passionné de tennis.

Mention spéciale

Les Archers des bords de Loire - Pierre ARDORE pour toutes ses années de bénévolat et son travail auprès des jeunes.

Le Basket-ball 3x3, une nouvelle aire pour le basket à Aurec

Considéré comme le numéro un des sports urbains dans le monde, le basket-ball 3x3 est issu de la pratique libre et créative du basket de rue. Il s'est structuré au fil des années sous l'impulsion de la FIBA, fédération internationale de basket-ball en charge du développement du basket-ball 5x5.

Le basket 3x3, comprenant 2 équipes de 3 joueurs, est une pratique issue directement de la rue centrée sur une approche conviviale et libre. Adaptée à tous les niveaux et à tous les âges, sa pratique peu contraignante permet d'inspirer de nombreux sportifs.

Il se structure en compétition à partir de 2010, avant d'être intégré en 2022 aux Jeux olympiques de Tokyo. Son caractère spectaculaire, ainsi que l'explosivité et la gestuelle précise, maîtrisée, que demande la discipline, lui permet instantanément de recevoir les aspirations du public.



Les 2 terrains 3x3 peuvent se décliner en un grand terrain 5x5. Les jeunes U15 du club ont plaisir à s'y retrouver avant leur entraînement.

Aurec s'adapte aux nouvelles pratiques

Sollicitée par le **Basket Club Aurécois et par les jeunes**, la mairie a décidé de réaliser deux terrains de basket 3x3 à proximité de la MJC, ayant une configuration réfléchie pour permettre également une pratique du basket en 5x5.

Ce nouveau terrain remplit un triple objectif :

- **Ouvrir un nouveau lieu de rencontre, d'échange et de pratique sportive** à destination des Aurécoises et des Aurécois,
- **Offrir un espace adapté à la pratique de la discipline** pour le Basket Club Aurécois,
- **Être en mesure d'accueillir de nouvelles manifestations sportives** sur la commune.

Ce nouvel espace rejoint d'autres infrastructures déjà bien identifiées que sont le bowl, le skatepark et le city stade dans cet espace ouvert à tous.



Sébastien DIONET, Pascal HAURY, Michel BEAL, Stéphanie CUSSENET, Caroline MONCHANIN



Ce nouveau terrain de jeu 400 m² a été inauguré le 1er mai 2024.

La parole aux utilisateurs !

« Venez essayer ! L'ambiance est super, les paniers sont de qualité, et il y a toujours quelqu'un pour jouer. C'est vraiment le meilleur endroit pour s'amuser et progresser en basket. La commune a bien fait de le faire, c'est un bon investissement pour les jeunes. »

Fabio

« On se retrouve ici dès qu'on peut après le collège. C'est un super endroit pour se dépenser, s'amuser et passer du temps ensemble. »

Gabin



Daniel BERTRAND
Président du Basket Club d'Aurec

« Le 1er mai 2024 marquait l'ouverture du 1er tournoi 3x3 officiel organisé par le Comité de basket de la Haute-Loire en partenariat avec le Basket Club d'Aurec sur le nouveau terrain extérieur de la MJC d'Aurec-sur-Loire.

Des équipes de tous horizons se sont rassemblées pour participer à cet événement, marquant ainsi le début d'une nouvelle ère pour le basketball aurécois.

En tant que Président du Basket Club d'Aurec, je suis fier de cette réalisation qui ouvre de nouvelles opportunités pour les passionnés de basket et je remercie la commune pour son soutien dans le développement de ce sport. »

Daniel

MA VILLE À MOI, ELLE S'ENGAGE

Semer le futur

Atlas de la biodiversité, désimperméabilisation des sols, renaturation, préservation de la forêt... Notre commune s'engage fortement pour l'environnement, contre le réchauffement climatique. Elle se donne les moyens de répondre aux objectifs fixés dans le plan climat énergie de notre territoire de la Jeune-Loire.

Depuis plusieurs années, nous procédons à l'acquisition de parcelles boisées, poussant aujourd'hui le **patrimoine forestier de la commune à un peu plus de 140 hectares**. Ces acquisitions s'inscrivent dans la volonté de **concrétiser une politique environnementale forte**, permettant une gestion durable de nos forêts.

Cependant, celle-ci implique de prendre en compte tous les « services rendus » par ces espaces.

Écologique

Les forêts sont des réservoirs irremplaçables de biodiversité. Elles purifient l'air et les eaux souterraines.

Climatique

Les arbres et les sols sont des puits de carbone.

Protectrice contre les risques naturels

Les forêts atténuent l'érosion des sols.

Économique

Le bois sert à produire des matériaux de construction, des meubles, du papier, du carton, des produits biosourcés, et de l'énergie.

Sociale et sanitaire

Les forêts sont des espaces gratuits de loisirs, où promeneurs, sportifs et cueilleurs de champignons vont s'oxygéner, se ressourcer ou trouver un îlot de fraîcheur.

Faciliter l'accès

Début 2024, le programme d'amélioration de la desserte forestière s'est terminé. Des pistes forestières et/ou des routes forestières, des places de dépôts et/ou des places de retournements ont été créées sur 5 secteurs de la commune : Le plat de Mourier, Bois du Château, Les Hivers/Montaya, Le Pied, Les Barlaïres/Patureaux.

L'objectif de ces travaux était d'**améliorer la production de bois**, et de **permettre un meilleur accès lors des interventions liées aux risques naturels** (feux de forêts).

Parallèlement, ces chemins permettent également un accès plus aisé pour la pratique de la randonnée ou du VTT.

Afin de limiter les nuisances et la dégradation des chemins, des barrières vont être installées pour réduire l'accès des véhicules motorisés, et un entretien annuel est prévu, notamment sur la réfection des coupées d'eau.

140 hectares
Patrimoine forestier de la commune.

Plan de gestion des forêts communales par l'Office National des Forêts

Un plan de gestion sera élaboré en 2024, complétant les travaux de l'Atlas de la Biodiversité et de la desserte forestière. Dans celui-ci, nous souhaitons intégrer la création d'une forêt pédagogique pour les enfants des écoles. Cette forêt sera un **moyen de sensibiliser les élèves à la préservation de l'environnement à travers des actions concrètes**.

Ce document de gestion comprendra :

- Un état des lieux (photographie à l'instant T de la forêt (inventaires de terrain) et une identification de tous les enjeux) :
 - Production de bois (en majorité faible sur la commune),
 - Environnementaux (ZPS Gorges de la Loire, habitats et espèces protégés),
 - Fonction sociale (accueil du public, paysage...),
 - Risques naturels (érosion, feu de forêt...).
- Une proposition de gestion :
 - Choix du mode de gestion de la forêt (traitement en futaie régulière ou irrégulière),
 - Choix des essences pour s'adapter au changement climatique,
 - Programme d'action de coupes et de travaux.

De nombreux leviers sont possibles :

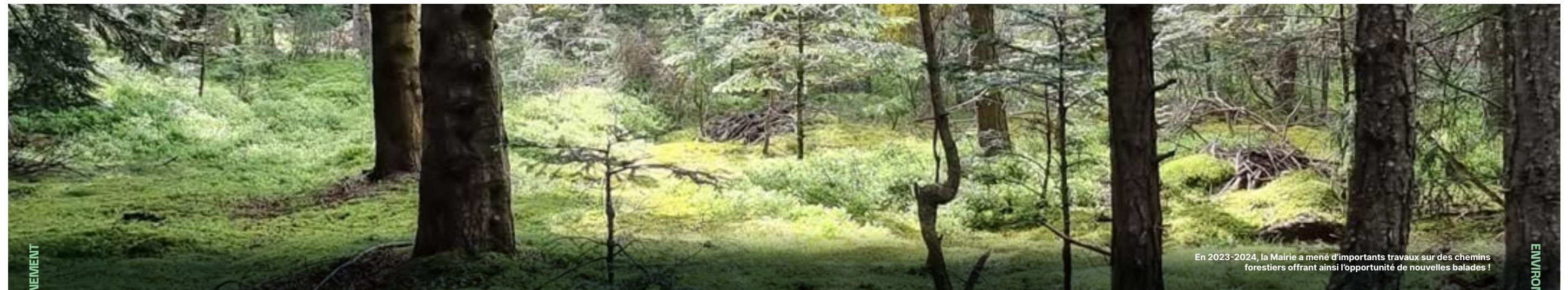
- **Diversification des modes de traitement** (régulier ou irrégulier) et des essences. Plus une forêt sera mélangée (diversification diamètre, essence...) plus elle sera résiliente (capacité à redevenir de la forêt après un aléa),
- **Récolte des bois déperissants** pour limiter la perte de recettes liées à la vente des bois,
- **Plantation d'essences plus adaptées** à la sécheresse (essences méditerranéennes par exemple...).

Ces actions sont engagées depuis 20 ans, bien avant que se développe le concept de « Nature en ville ».

Ce ne sont pas des actions coup de poing, elles s'inscrivent dans la durée. Elles sont à l'œuvre et leurs effets sont déjà visibles dans le paysage Aurécois.



Sébastien ARNAUD, Bernard BOURGIE, Thierry LEPROUST, Alexandre VERGNON



En 2023-2024, la Mairie a mené d'importants travaux sur des chemins forestiers offrant ainsi l'opportunité de nouvelles balades !

MA VILLE À MOI, ELLE S'ENGAGE

Réduire nos dépenses énergétiques

Une action concrète en termes de développement durable avec la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit de 5 bâtiments communaux, soit une surface de 1 864m².

Ce travail en faveur du développement durable répond aux enjeux environnementaux et vise à réduire nos dépenses énergétiques.

C'est un projet qui prend tout son sens en investissant dans des solutions d'autoconsommation et qui contribue à réduire et à mieux maîtriser nos factures d'électricité.

Notre objectif premier est de **produire et subvenir à 50 % de la consommation annuelle des bâtiments communaux**, tout en maîtrisant l'évolution des coûts de l'énergie.

Enfin, cette action participe à la production d'**une énergie plus verte, décarbonée**.

La production non auto-consommée sera rachetée par EDF à un prix plancher (établi selon la puissance de la centrale photovoltaïque) ce qui permet de garantir la stabilité financière de cette opération de déploiement d'énergie verte.

Pour atteindre notre objectif d'auto-suffisance, nous étudions l'opportunité de poursuivre le déploiement de nouvelles installations photovoltaïques. C'est le cas du projet de construction de la « Halle couverte » sur la Place des Hêtres, qui débutera fin d'été 2024 et accueillera une surface de 232 m² de panneaux photovoltaïques permettant de compléter la production annuelle d'environ 85 000 kWh.

Calendrier de pose 2024

- 2^{de} quinzaine de Juin : Mairie
- 1^{ere} quinzaine de Juillet : Gîte des Gorges de la Loire
- 2^{de} quinzaine de Juillet : École maternelle publique
- Septembre : Gymnase de Chazournes à l'issue des travaux de rénovation énergétique de la toiture programmés en Juin-Juillet-Août
- Octobre – Novembre : Les ombrières au Centre Technique Municipal



Sébastien ARNAUD, Bernard BOURGIE, Thierry LEPROUST, Alexandre VERGNON

469 000

kWh

Production totale annuelle
« photovoltaïque » projetée par ERE43
(1^{ère} année de fonctionnement)

ERE43 d'Yssingeaux a été retenue pour assurer le marché de travaux portant sur la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de 5 installations photovoltaïques à déployer sur les bâtiments communaux.



Le chantier a démarré par l'installation des panneaux sur le toit de la Mairie.

COMMUNICATION

Aurec prend de nouvelles couleurs !

Aurec-sur-Loire affirme sa personnalité et son caractère avec une nouvelle identité.

Ce nouveau logotype, **dessiné pour durer**, présente une forme de simplicité et d'authenticité, associé à ces couleurs naturelles issues de nos forêts et de la Loire qui accompagnent notre quotidien depuis toujours.

Nous souhaitons que cette identité, qui est aussi la vôtre, soit **porteuse de sens et révélatrice de nos actions** et de **notre engagement**. Une vision claire, car **Aurec est plus qu'une simple commune**, c'est un lieu où l'on peut s'épanouir et grandir.

Le bulletin municipal nouvelle formule !

À travers cette nouvelle identité, **Aurec a souhaité apporter du renouveau** dans ses supports de communication. Nous avons conçu un format plus adapté et percutant, avec désormais deux éditions proposées en janvier et en juin.

Ces actions **visent à nous rendre plus clairs et plus lisibles** à destination de tous les Aurécoises et les Aurécois.

AUREC

SUR-LOIRE

Conçu par Les Globules, agence stratégique et créative à Saint-Étienne.

ÉTAT CIVIL

DU 11.12.2023 AU 31.05.2024

Naissances

Décembre 2023

17 - BENYAHIA Oweys, Zeyn

Janvier 2024

14 - BONJOUR Théo, Malo

17 - BOYON Milhan

20 - BOUCLIER Elya

25 - DUPORT Céleste, Clara, Benjamine

Février

01 - TRONCO Alba, Frédérique, Brigitte

23 - PERRIN Arthur, Pascal

26 - PERILLON Eloïse, Fleur, Marielle

Mars

03 - LAPLANCHE Mathéo

11 - MALLA CAMPAN Kenza, Ghislaine, Manon

13 - GERKE Wim

17 - CHENAL Clotilde

Avril

01 - IBULA Elianho, Ieny

14 - COULET Tom

24 - MERCIER Sibyle

Mai

09 - FRUCHART Suzanne

31 - MULLER Sacha

Mariages

Février

03 - SAGNOL Patrick, Joseph, Jean et RICHAUD Sandrine, Yvette, Jeanine

08 - SERRA Georges et BERDA Joelle

Avril

27 - JOURGET Dylan et ROYET Pauline, Emilie

27 - CHALABI Yliès, Laïd et HADJAZI Myiam

Mai

04 - GOUDARD Laura et VIALLOU Victor, Jean, Michel

04 - NAIME Tanguy, Gilles et GARMIER Danahé, Péroline, Marine

11 - DOMINGUEZ Gérald et CHATAIN Emilie, Paulette

25 - HAURY Rémy, Hervé, Louis et BURQUIER Marie-Pierre

Décès

Décembre 2023

11 - BOUIX Christophe, à Saint-Priest-en-Jarez

16 - CHACORNAC Andrée, Yvonne, Simone, à Firminy

18 - FERNANDEZ Francis, Louis, à Le Chambon-Feugerolles

22 - PELISSIER Maxence, Roland, Joël, à Saint-Priest-en-Jarez

24 - CIZERON René, Pierre, Marie, à Aurec-sur-Loire

28 - LILE Evjeni, à Le Chambon-Feugerolles

Janvier 2024

05 - EBRARD François, Michel, Camille, à Aurec-sur-Loire

18 - AYEL Jean, Antoine, à Aurec-sur-Loire

19 - BOYER Simone veuve SAVEL, à Aurec-sur-Loire

13 - AVRILLIER-GRANGE Jean-Louis, à Firminy

19 - LEVEQUE Marinete, Andrée veuve LACOUR, à Firminy

25 - GIRARD Augustine, Joséphine veuve CORNILLON, à Aurec-sur-Loire

27 - MEHENA Rebaïa veuve NAIDJA, à Saint-Priest-en-Jarez

Février

02 - CLAVARON Auguste, à Aurec-sur-Loire

02 - TITAH Aïcha veuve CHEURFA, à Firminy

24 - FONTANAY Monique, Marie, Augusta veuve TONSO, à Aurec-sur-Loire

Mars

10 - PEYVEL Josette épouse OLLIER, à Aurec-sur-Loire

10 - LAMBERT Marie, Thérèse, Claudia veuve POINAS, à Aurec-sur-Loire

08 - CHAMPAILLER Maurice, Jean, André, à Aurec-sur-Loire

22 - VIAL Josette, Marie, Odile épouse MAGNE, à Aurec-sur-Loire

22 - SOL Philippe, François, à Aurec-sur-Loire

23 - DURAND Gilbert, Auguste, à Saint-Priest-en-Jarez

26 - MORCHID El Hadi, à Aurec-sur-Loire

Avril

14 - GONZALEZ Adèle veuve ROCHE, à Aurec-sur-Loire

07 - CHANAL Roger, François, Marie, Jean, à La Talaudière

13 - MOUNIER Marcelle, Pierrette, à Aurec-sur-Loire

12 - ANGLARD Gisèle, Lucette, Jeanne, à Firminy

19 - JOVENAUX Patrice, Michel, à Aurec-sur-Loire

Mairie d'Aurec-sur-Loire

04 77 35 40 13
mairie@mairie-aurec.fr
www.mairie-aurec.fr

• Lundi au vendredi : 9h - 12h15 / 14h - 17h15
• Mardi : 9h - 12h15

Gendarmerie 04 77 35 40 56 / 17

Taxis et Ambulance

• Cangelosi : 04 77 35 26 80
• Blanchon : 04 77 35 31 73 / 06 63 93 92 04

Services publics

Veolia Eau (24h/24 et 7j/7) 09 69 32 34 58

Syndicat des eaux Loire Lignon & Semène 04 71 66 62 11

Service SPANC 04 71 61 22 97

Urgence sécurité Gaz GRDF 0800 47 33 33

Raccordement au gaz 0810 224 000

Déchèterie d'Aurec-sur-Loire 04 77 35 69 64

• Lundi et vendredi : 13h30 - 17h
• Mercredi et samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Ouverture jusqu'à 18h du 01/05 au 31/10

SICTOM Velay Pilat 04 77 35 69 64

ADMR 04 77 35 47 17

Enfance & Jeunesse

MJC d'Aurec-sur-Loire 04 77 35 41 59

Relais Petite Enfance Loire Semène 06 45 47 85 70

Crèche associative Les Lutins 04 77 35 23 38

Bureau des assistantes sociales et puériculture (centre médico-social) 04 71 61 06 34 *(sur rendez-vous)*

Tourisme

Château d'Aurec-sur-Loire 04 15 98 02 68

Office de Tourisme

06 87 87 61 92
officedetourisme@loire-semene.fr

INFOS PRATIQUES

Santé

Ehpad Les Tilleuls 04 77 35 42 5

Centre antipoison 04 72 11 69 11

Pharmacies

• Pharmacie de l'Avenue : 04 77 35 40 35
• Pharmacie Sol : 04 77 35 40 97

Pour connaître les pharmacies de garde : 08 25 74 20 30

Podologue

• Mme Teyssier : 04 77 35 33 09

Orthophonistes

• Mme Marel : 04 77 35 45 71
• Mme Marion : 04 77 74 64 63
• Mme Veyret : 04 77 35 45 71

Masseurs-kinésithérapeutes

• Mme Bernaud : 04 77 35 46 20
• Mme Caminade : 04 77 36 68 81
• M. Breyse : 04 77 36 68 81
• M. Jué : 04 77 35 42 77
• Mme Poupeau, Mme Hares, Mme Troy Girard et M. Munoz : 04 77 79 92 70

Cabinets d'infirmiers

• Cabinet infirmier de la Maison médicale : Mme Roland, Mme Concordel et M. Guillermand : 06 24 31 82 27
• Cabinet infirmier du Prieuré : Mme Preher, Mme Fayon, Mme Gravy et M. Garrigue : 06 89 90 60 30
• Mme Fanget : 06 43 04 01 06

Cabinet vétérinaire des 2 Rives 04 77 79 84 91

Maison médicale

Médecins : Drs Dupasquier, Gire, Drevet, Frumuselu, Montjotin-Gayton et Hassnaoui : 04 77 40 39 60

Pour connaître le médecin de garde la nuit ou le week-end à partir du samedi midi : 04 71 04 33 33 (15 pour les urgences vitales)

Sage-femme

• Mme Issartel : 04 77 02 57 18 / 06 45 16 64 60

Chirurgiens-dentistes

• Dr Frumuselu : 04 77 35 21 02
• Dr Sauzet : 04 77 39 42 74

Ostéopathes

• Mme Garbaa : 06 83 03 89 83
• Mme Vialla : 06 73 17 48 25

Psychologue

• Mme Riou : 06 82 36 06 24

EXPRESSION LIBRE DES LISTES

LISTE MAJORITAIRE

France services, les services du quotidien chez vous à Aurec

Une étape de plus franchie pour améliorer le service aux Aurécoises et aux Aurécois.

Nous sommes heureux de vous annoncer l'attribution du label maison France services à notre commune, et donc du déploiement d'une maison France services dans notre mairie d'Aurec-sur-Loire.

Il a fallu construire un bon dossier, prouver notre motivation, et la nécessité pour la commune, pour convaincre l'État de créer une deuxième implantation à la mairie d'Aurec. En effet, le déploiement des maisons France services, était basé sur une maison par canton. Sur le canton d'Aurec-sur-Loire comprenant : Saint-Just-Malmont, Saint-Ferréol-d'Auroure, Pont-Salomon, l'implantation à Saint-Just-Malmont répondait à cet objectif.

Cette action s'inscrit dans les priorités de notre équipe, pour compenser la perte de proximité des services publics vécue depuis des années. Elle va aussi faciliter la vie de tous ceux qui vivent l'arrivée du tout numérique comme une punition. Adapter notre commune aux réalités actuelles, améliorer de façon concrète le quotidien des Aurécois, est et restera notre combat.

En plus des services actuels, vous aurez donc accès aux 11 partenaires nationaux : Caisse d'Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', MSA, la Poste-mail et point-justice. Vous aurez ainsi une réponse adaptée à votre situation de vie, en un lieu unique, accompagnée par des personnes formées et disponibles pour vous aider dans ces démarches du quotidien.

Des services publics renforcés, des services médicaux qui s'étoffent, et prochainement l'accueil sur Saint-Just-Malmont d'une brigade de gendarmerie, pour vous offrir toujours plus de confort et de sécurité.



EXPRESSION LIBRE DES LISTES

LISTE D'OPPOSITION

Liste 1 : Grandir, vivre et travailler

Chers Aurécoises et Aurécois.

A deux ans des prochaines élections municipales le constat est fait que la majorité est pleinement dans les « grands » projets et cela au détriment de votre quotidien.

S'en remettant à vos remarques, vos préoccupations sont :

les horaires d'ouverture de la mairie totalement décalées, pas adaptées à vos contraintes, principalement pour celles et ceux qui ne travaillent pas sur Aurec et qui doivent poser des jours de congés pour se rendre en mairie

l'entretien des rues, des trottoirs, des voiries, fait à minima (par exemple Route de Mons)

la construction d'une halle couverte pour laquelle il ne vous a pas été demandé de vous exprimer, alors que la majorité vous a consulté pour le Lidl, la MJC, ...

Mais le principal sujet de ces derniers mois se porte sur le stationnement en ville. La majorité vous « vend » dans le dernier bulletin municipal de janvier dernier, une disponibilité de plus de 1.000 places de parking dans le centre-ville, dont 95 prochainement créées. Mais la notion de « centre-ville » diffère entre ces propos « vertueux » et vos propos. Majoritairement, vous considérez comme parking du centre-ville la Place de l'Europe (face au Yucca), la Place des Hêtres (face à l'Oxo), l'Impasse de la Médiathèque (proche de l'office notarial) et la Place des Victimes de la Déportation (derrière la mairie), soit 122 places ! Sachant que les projets de la Halle couverte et de la Place de la Fontaine, ajoutés aux profondes modifications de la Place de l'Eglise et de la Rue du Prieuré, vont réduire le stationnement en centre-ville.

Autre grand sujet qui vous préoccupe : le coût du Château Seigneurial. Beaucoup de chiffres ont été donnés, mais en résumé on peut retenir que :

le premier prévisionnel qui nous avait été présenté lors de la commission de travail du 10 septembre 2018 concernant la « première tranche » (travaux de rénovation du rez-de-chaussée, du premier étage, l'agrandissement (structure de verre et de métal) et les abords) était de 3.186.011,00 €ht, hors frais d'honoraires

le coût définitif de cette « première tranche » s'élève à 4.318.914,13 €ht (présentation au conseil municipal du 8 avril 2024). Ce à quoi il faut rajouter les frais d'honoraires de 462.109 €ht (vote au conseil municipal du 13 décembre 2021), soit un total de plus de 4,7 millions d'euros ht.

Sans oublier qu'il est prévu une « seconde tranche », le dernier étage, dont le prévisionnel de septembre 2018 s'élève à 607.199,00 €ht.

Et vous vous demandez : Quelles sont les retombées finales de tout cela ?

On peut toujours se réjouir et se féliciter de la stabilité du taux d'imposition des taxes locales mais on n'a pas le droit de s'exonérer du bien-être de ses concitoyens en oubliant de se rapprocher des besoins de leur quotidien.

Ce sera avec plaisir que nous continuerons à vous tenir informés et vous souhaitons de passer un bel été. Donnons un nouvel élan à notre commune. Soyons fiers d'Aurec !

N'hésitez pas à nous contacter par email agvt@outlook.fr ou par téléphone au 06 08 08 57 61. (Texte rédigé le 03/06/2023).



Liste 2

Très chers Aurécois,

Nous sommes de ferventes défenseuses de la participation citoyenne, d'autant que c'est un exercice qui favorise une expression individuelle et collective, informée et argumentée, avec pour finalité de nourrir la décision publique. C'est pourquoi, nous regrettons que les réunions de quartiers tant souhaitées par les Aurécois ne soient toujours pas d'actualité à Aurec. En effet, elles seraient l'occasion d'aborder des sujets de proximité.

Ces réunions de quartier, quand elles existent, sont un moment privilégié d'échanges et de dialogues indispensables pour répondre réellement aux attentes de la population d'une commune. Car qui, mieux que les résidents d'une rue, d'une route, d'un quartier, peut notifier un besoin, un manque, suggérer une modification (parfois peu onéreuse – nettoyage des fossés, installation de bancs, ...) et aussi manifester une reconnaissance de ce qui a déjà été réalisé.

D'autant qu'un recensement au plus près du terrain, répondant aux sollicitudes des principaux intéressés, permet d'une part d'établir le contact (nouveaux arrivants) et d'autre part de porter un regard sur le ressenti des habitants tant au niveau de leur quartier qu'au niveau de leur commune. Car, ce temps de rencontre est aussi l'occasion d'informer sur les projets communaux pour permettre aux habitants de donner leur avis et de réagir sur leur cadre de vie.

Certes, à Aurec, une fois par an, une réunion publique a lieu (parfois même cumulée avec les vœux municipaux) mais à l'échelle de la commune cette réunion, plus ressentie comme une grande messe, ne permet pas vraiment d'échanger et de dialoguer et encore moins de cibler des problématiques de quartier. De fait une réunion de quartier trimestrielle voire semestrielle permettrait aux Aurécois de sentir plus écoutés (voire entendus). « Dans la vie, plus on partage et on abandonne ses idées, plus elles vivent et se bonifient dans l'esprit des autres. »Taha-Hassine FERHAT Auteur.

Nous restons à votre disposition, si vous souhaitez échanger avec nous, n'hésitez à déposer une lettre en mairie à notre attention. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Josiane JANISSET et Christelle RASPILAIRE

FESTIVAL RÉGION
DES LUMIÈRES

 La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SPECTACLE
SON ET LUMIÈRE
GRATUIT

CHÂTEAU
**AUREC -
SUR - LOIRE**

DU 13 JUILLET AU 4 AOÛT

De la tombée de la nuit à minuit

AUREC
SUR-LOIRE

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes



Les Globules. - Tél. : 04 27 10 83 40 - 06/24